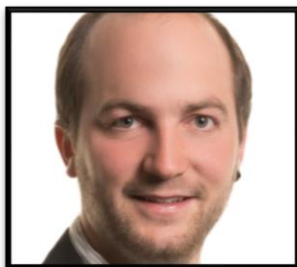


Rapport d'activité **2018**

Association valaisanne des entreprises de menuiserie, ébénisterie, charpente, vitrerie et fabriques de meubles





Rapport d'activité du Président de l'AVEMEC *Maxime Métrailler*

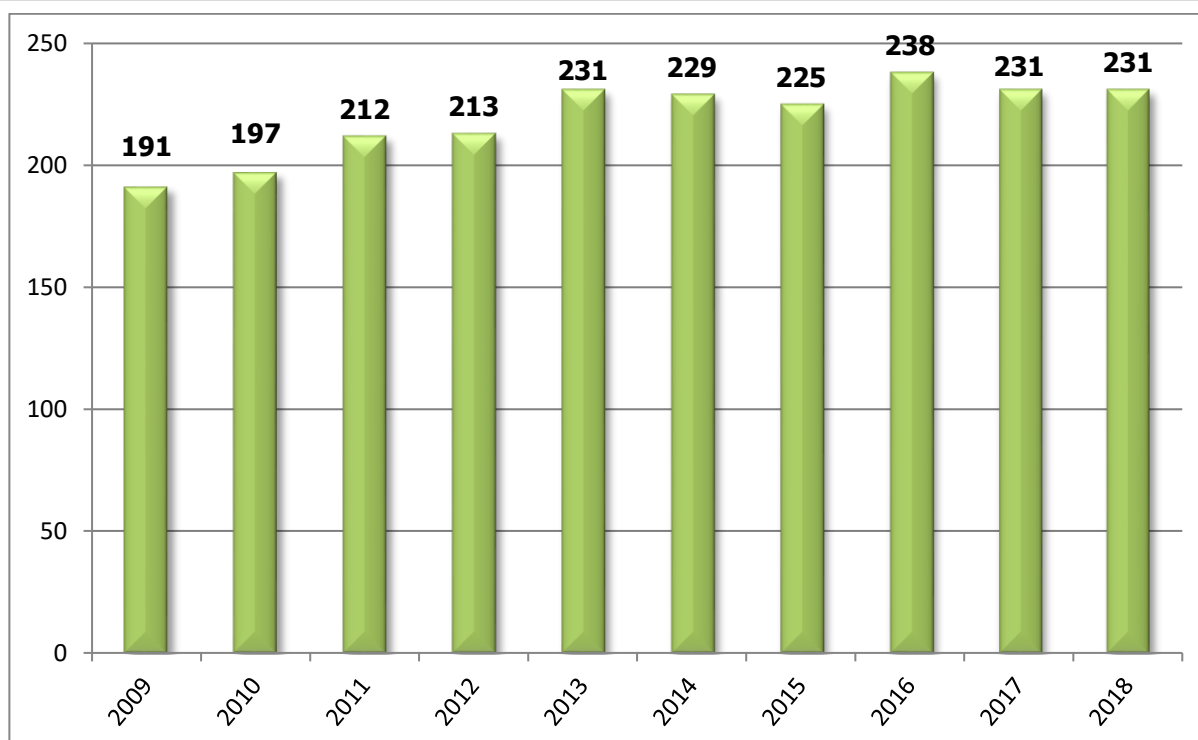
Mesdames, Messieurs les invités,
Messieurs les Membres d'Honneur,
Messieurs les Membres du Comité,
Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Mon rapport d'activité se veut le reflet de l'année 2018 passée auprès de mes collègues de Comité que je résumerai avec ces quelques mots :

- Travail ;
- Enthousiasme ;
- Passion ;
- Vision vers l'avenir.

Pour débiter, vous trouverez ci-après différentes statistiques concernant nos professions.

Volume des salaires déclarés au Bureau des Métiers Industrie du bois



En 2018, on constate que les salaires déclarés sont quasiment similaires à l'année passée (diminution de 0.16%). Nous pouvons donc féliciter nos entreprises de garder le cap et d'être capables de maintenir un maximum d'emplois dans toutes les situations.

Test d'aptitude

L'Association, avec le soutien du Service de la formation professionnelle du Bureau des Métiers, organise un test d'aptitude chaque année en janvier. Je vous suggère d'y inscrire vos jeunes candidats, car il permet d'obtenir une bonne indication des capacités scolaires de vos futurs apprentis. Il aide aussi les jeunes à réaliser quelles sont les compétences requises pour un apprentissage dans nos professions. Cette année, 34 jeunes se sont présentés et 24 ont démontré qu'ils possédaient le minimum requis. Relevons que le nombre de participants reste stable (39 en 2018). De son côté, le taux de réussite est en hausse et passe de 62% à 71%.

EPASC

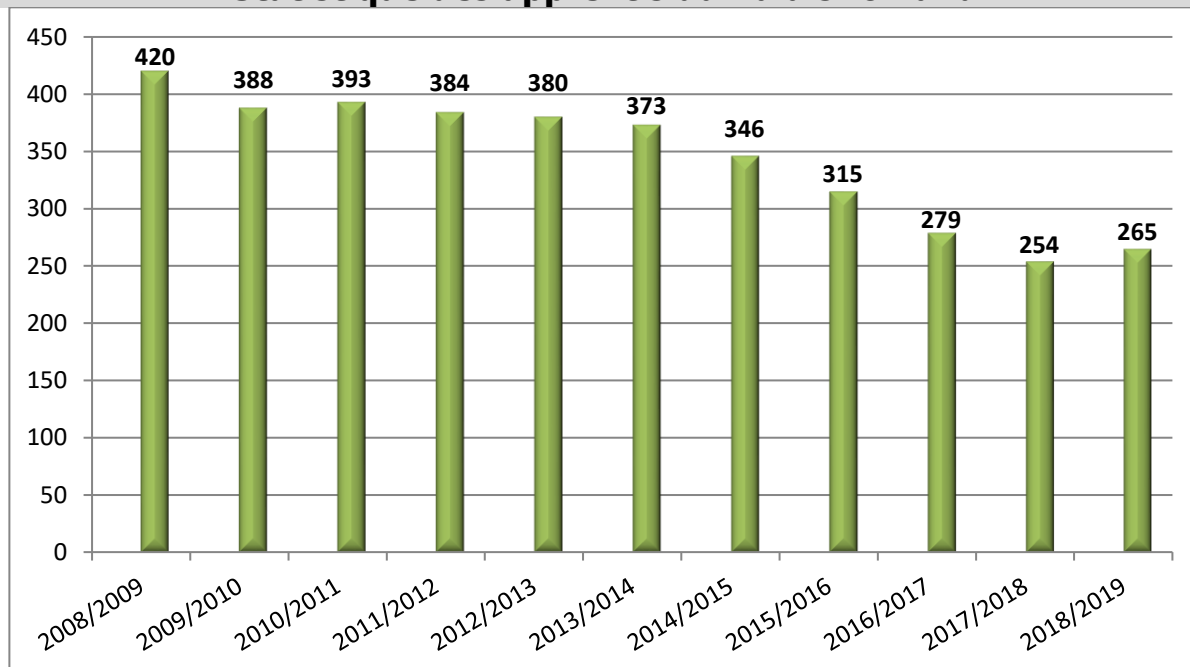
Je ne saurais aborder la thématique de la formation de nos jeunes apprentis sans saluer chaleureusement l'Ecole Professionnelle Artisanale et Service Communautaire (EPASC) de Martigny, pour son travail ainsi que pour l'excellente collaboration que nous entretenons avec elle.

En plus de tous les collaborateurs de l'EPASC, je tiens à remercier particulièrement son directeur, **M. Gérard Clivaz**, pour la fructueuse collaboration entretenue avec l'AVEMEC, tant au niveau des relations que de la mise à disposition des locaux pour nos différents besoins. Ma gratitude va naturellement aussi **à tous les enseignants** de pratique et de branches techniques. Leur engagement et leur patience sont profitables à tous.

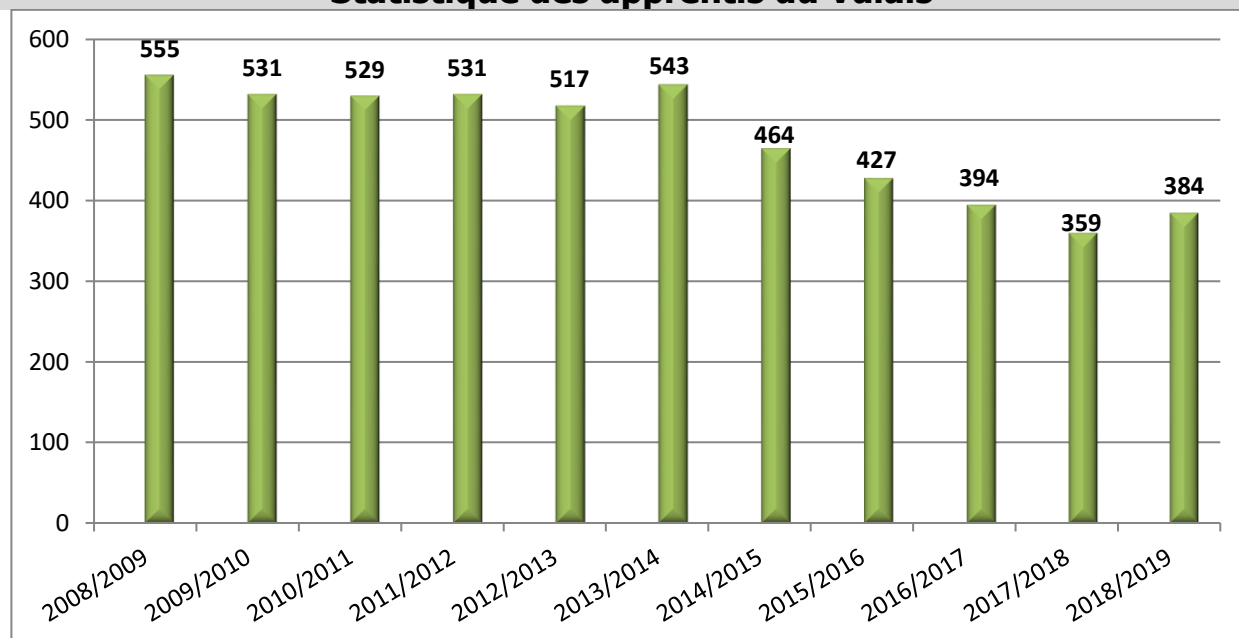
Formation professionnelle

A la consultation des graphiques de la page suivante, on constate que le nombre d'apprentis a augmenté de 11 unités pour l'année de formation 2018/2019 dans le Valais romand et que le Valais compte 384 apprentis en formation, soit 25 de plus qu'en 2017/2018.

Statistique des apprentis du Valais romand



Statistique des apprentis du Valais



Effectifs CFC année scolaire 2018/2019

Professions	Année	Valais romand		Haut-Valais		Total
		Filles	Garçons	Filles	Garçons	
Charpentiers	1ère	0	18	0	6	24
	2ème	0	19	0	7	26
	3ème	0	24	0	8	32
	4ème	0	24	0	5	29
Total		0	85	0	26	111
Ebénistes	1ère	1	6	0	11	18
	2ème	2	8	0	15	25
	3ème	2	12	4	10	28
	4ème	0	10	1	8	19
Total		5	36	5	44	90
Menuisiers	1ère	4	37	1	13	55
	2ème	4	31	0	9	44
	3ème	3	25	2	7	37
	4ème	2	24	0	12	38
Total		13	117	3	41	174
Vitriers	1ère	0	2	0	0	0
	2ème	0	1	0	0	0
	3ème	0	1	0	0	0
	4ème	0	5	0	0	0
Total		0	9	0	0	9
Total			265		119	384
			Total Valais romand		Total Haut-Valais	Total apprentis

Effectifs AFP année scolaire 2018/2019

Profession	Année	Valais romand		Haut-Valais		Total
		Filles	Garçons	Filles	Garçons	
Menuisiers AFP	1ère	0	8	0	4	12
	2ème	0	14	0	1	15
Total		0	22	0	5	27

Résultats des examens CFC de fin d'apprentissage 2018

Professions	Valais romand			Haut-Valais			Total		
	garçons/filles			garçons/filles			garçons/filles		
	réussites	échecs	total	réussites	échecs	total	réussites	échecs	total
Menuisiers	39	2	41	7	0	7	46	2	48
Ebénistes	10	2	12	13	0	13	23	2	25
Charpentiers	17	5	22	6	0	6	23	5	28
Vitriers	4	1	5	0	0	0	4	1	5
Total	70	10	80	26	0	26	96	10	106

Résultats des examens AFP de fin de formation 2018

Profession	Valais romand			Haut-Valais		
	garçons/filles			garçons/filles		
	réussites	échecs	total	réussites	échecs	total
Menuisiers AFP	10	0	10	5	0	5
	10	0	10	5	0	5

En 2018, on relève les **taux de réussite** suivants :

Menuisiers

96% contre 87% en 2017 et 90% en 2016 (Valais romand 95%).

Ebénistes

92% contre 93% en 2017 et 77% en 2016 (Valais romand 83%).

Charpentiers

82% contre 75% en 2017 et 86% en 2016 (Valais romand 77%).

Vitriers

80% contre 100% en 2016 (pas de candidats en 2017).

La mise sur pied de tous ces examens - allant de la préparation des tâches aux corrections, en passant par les convocations et la surveillance - nécessite un travail très important. Au nom de l'AVEMEC, j'exprime ici mes remerciements à tous les experts qui ont œuvré à leur bon déroulement. J'ajoute encore une mention particulière aux trois chefs-experts, **M. Jean- René Roh** pour les charpentiers, **M. François Cina** pour les ébénistes et **M. Régis Pralong** pour les menuisiers.

Perfectionnement professionnel

Au chapitre du perfectionnement professionnel, ce sont 17 cours qui ont été organisés en 2018/2019, avec un total actuel de 177 participants.

Cours effectués	Nombre de participants
Autocad I	10 participants (11 inscrits)
EDEX SETRABOIS	5 participants
PERCO	16 participants
EDEX SETRABOIS	0 participant
Cadwork II	5 participants
Autocad II	8 participants (9 inscrits)
CAP I	7 participants
Cadwork I	21 participants
Permis nacelle	12 participants
Maniement de la tronçonneuse pour les charpentiers	10 participants
Chariots élévateurs	12 participants
Maniement de la tronçonneuse pour charpentiers	0 participant
Chariots élévateurs	12 participants
Le verre – ce qu'il faut savoir	26 participants
Physique du Bâtiment	10 participants (11 inscrits)
CAP II	5 participants
Traitement du bois	18 participants

Comme de coutume, je profite de ce chapitre pour vous rappeler que votre Comité reste bien volontiers à l'écoute de toutes vos remarques, suggestions de cours, visites ou autres manifestations qui pourraient entrer dans le cadre de son programme annuel.

La Commission de formation et de perfectionnement professionnel vous a délivré une belle brochure de cours pour 2019. Nous vous encourageons à inscrire vos collaborateurs aux prochaines formations, surtout pour leur permettre d'évoluer et de s'épanouir pleinement dans nos métiers, mais également pour le bien de nos entreprises et professions.

Formations professionnelles supérieures

En ce qui concerne les différents cours de formations professionnelles supérieures actuellement dispensés, nous avons le plaisir de vous annoncer les effectifs suivants pour 2018/2019 :

Cours effectués	Nombre de participants
Spécialiste de fabrication	15 participants
Exécution de mandats 4	4 participants
Exécution de mandats 5	11 participants
Gestion de projet	4 participants

Je relève une fois de plus ici l'importance de pouvoir organiser certains de ces cours en Valais, car ceux-ci peuvent se dérouler hors temps de travail et sans perte de salaire pour les participants. Je tiens à adresser des remerciements particuliers à **M. Grégoire Seppey**, responsable des cours dispensés à Martigny **et à son collège d'enseignants**.

Activités du Comité

Le but de ce rapport d'activité n'est pas d'expliquer en détail l'ensemble des séances des différentes Délégations et Commissions qui constituent l'entourage de notre Association professionnelle. Je peux néanmoins vous en faire le résumé, en vous assurant que l'AVEMEC s'y est engagée avec détermination et enthousiasme.

Lignum Valais

M. Marc Joris et moi-même, vos deux représentants au Comité de Lignum Valais, participons aux différentes rencontres ainsi qu'à l'évolution des différents projets mis en place. Nous apportons notre regard d'entrepreneurs et de clients de la filière bois, en ayant pour objectif son développement au travers d'actions, de projets ainsi que d'études concrètes au service de nos entreprises.

Le projet « Stratégie de la filière Bois et Forêt Valais » reste un dossier d'actualité suite au premier rapport édité. D'autres idées ont également été proposées aux Membres du Comité, comme par exemple l'édition d'un guide explicatif précis et ludique pour permettre aux maîtres d'ouvrage, aux architectes et aux constructeurs d'obtenir des réponses pour la réalisation de bâtiments en bois conformes aux normes et exigences en vigueur.

CAPAV

Vos deux représentants au Conseil de fondation de la CAPAV (**M. Marc Joris** et moi-même) et votre représentant à son Conseil de placement (**M. Marc Joris**) défendons avec nos collègues l'avenir de la Caisse et surtout l'avenir des prestations pour nos employés. L'AVEMEC soutient également les projets de construction de la CAPAV afin de les orienter encore plus vers une utilisation du matériau bois.

FRECEM

M. Lucien Christe et moi-même vous avons représentés à la FRECEM en participant aux six séances de Comité de 2018 ainsi qu'à son Assemblée des Déléguées qui s'est tenu le 4 mai 2018 à Porrentruy. D'ailleurs, le canton du Valais y était très bien représenté.

Cette année, nous avons eu la chance d'organiser la 100^{ème} édition de cet événement (précédé d'une séance de Comité Directeur de la FRECEM) dans la région du Val de Bagnes, qui fut une belle réussite.

Bureau des Métiers

Nous échangeons de manière très rapprochée avec le Bureau des Métiers, votre centre patronal, votre interlocuteur le plus proche et notre identité la plus marquée. Sa première mission est la simplification des contraintes administratives pour les PME. Vous pouvez en être certains, c'est une mission que je m'engage à défendre.

L'arrivée de l'outil E-Business est une étape très appréciée par les entreprises : la possibilité d'annoncer en ligne vos salaires et de recevoir vos décomptes en est une première optimisation. Voici un résumé des possibilités actuelles :

- La saisie en ligne de vos décomptes de salaires mensuels ;
- L'annonce de nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices ;
- L'annonce de modifications relatives à votre personnel ;
- La gestion des utilisateurs.

Dans un futur proche, les services suivants seront également disponibles :

- Le transfert automatique des fichiers de salaires générés par votre programme informatique ;
- La saisie en ligne de vos décomptes de salaires complémentaires ;
- La commande des badges pour les contrôles sur les chantiers (si vous possédez un logiciel de salaires, renseignez-vous auprès du Bureau des Métiers car il est même possible d'exporter vos données directement depuis celui-ci).

Je vous conseille, si ce n'est pas encore fait, d'adhérer à ce programme. C'est simple, ludique, et à la portée de tous. Adoptez cette solution dès maintenant afin de vous familiariser avec cet outil avant ses prochaines mises à jour.

« Dr'Jope »

En 2019, le Bureau des Métiers et Valais/Wallis promotion se sont alliés pour créer une édition spéciale du veston valaisan « Dr'Jope ». Ce vêtement, aux couleurs du Bureau des Métiers, se veut le reflet de l'excellence des savoir-faire et compétences des entreprises valaisannes.

Les artisans qui le portent sont les garants de ces valeurs. Chacun d'entre eux formalise cet engagement en apposant sa signature à une charte commune. Plus qu'un vêtement, le « Dr'Jope » témoigne d'un engagement par excellence. Vous trouverez sur le site du Bureau des Métiers l'ensemble des informations ainsi que le bulletin de commande de ce magnifique veston, disponible en modèle pour hommes et femmes. Je vous encourage à adhérer à cette campagne. Osons défendre et représenter nos valeurs !

Autres représentations

L'AVEMEC vous représente régulièrement auprès de l'UVAM, de ConstructionValais, de la FRMB, du GRC, des Délégations aux formations initiales et supérieures, des Commissions d'experts aux différents examens organisés en terres valaisannes et à la Commission du Salon des Métiers « Your Challenge ». Dans le cadre de ce dernier – qui aura lieu du 11 au 16 février 2020 au CERM de Martigny – plusieurs nouveautés vous seront présentées, notamment le regroupement des différentes Associations du Bureau des Métiers.

Communication

Nous nous engageons dans différents projets afin de donner une image moderne de nos métiers, de nos entreprises et de nos constructions. Dans ce sens, nous réalisons actuellement des capsules, clips et documentaires afin de mettre en valeur nos professions et leurs débouchés aux yeux des jeunes et de leurs parents.

Il nous paraît important de communiquer au sujet de toutes les possibilités de formations, même les moins « classiques » (AFP, préapprentissage d'intégration, etc.). Dans ce but, nous participons régulièrement à des séances d'information pour en connaître davantage à ce propos.

L'AVEMEC prend également part au projet de tests sismiques sur un bâtiment en ossature bois (présentation lors de l'AG par **M. Martin Geiser**, professeur de génie parasismique à la BFH de Bienne). Outre un engagement financier, l'AVEMEC souhaite créer un ou plusieurs événement/s autour de cette réalisation et communiquer au grand public au sujet des possibilités et capacités qu'offre la construction en bois.

Réussite dans les formations professionnelles supérieures

Au nom de l'Association, j'ai le plaisir de féliciter 14 nouveaux « titrés ». Par leur travail, leur persévérance et surtout par leur engagement, ils ont gravi avec succès une marche de plus sur l'échelle des formations professionnelles supérieures. **Il s'agit de :**

Spécialistes de fabrication SF

- × Pierre Collombin
- × Andy Crittin
- × Florian Frossard
- × Bruno Gérard
- × Sacha Lattion
- × Ghislain Rouiller
- × Léo Sutterlin

Chefs de projet avec brevet fédéral BF Cproj

- × Dylan Beytrison
- × Manuel Jeannin
- × Audran Lonfat

Maîtres Charpentiers MCH

- × Lionel Bassin
- × Aurèle Besson
- × Noé Besson
- × Bruno Bonvin

Meilleurs vœux à eux pour la poursuite de leur carrière professionnelle !

Vous avez choisi le bon chemin et les bonnes professions.

Vous êtes la preuve que nos métiers sont attractifs et qu'ils permettent une carrière enrichissante.

Faites-le savoir autour de vous, partagez vos expériences, soyez fiers de votre parcours.

Nos entreprises sont modernes,

Nos entreprises possèdent les dernières technologies,

Nos entreprises sont proactives et préparent l'avenir.

Vous en avez fait de même : **BRAVO !**

Note personnelle

Notre noble matériau fait la une des journaux suisses et internationaux :

« *Les bâtiments en bois prennent de la hauteur et de l'importance en Suisse* »
titrait la RTS

« *L'innovation, bientôt des gratte-ciel en bois* »
titrait l'Express

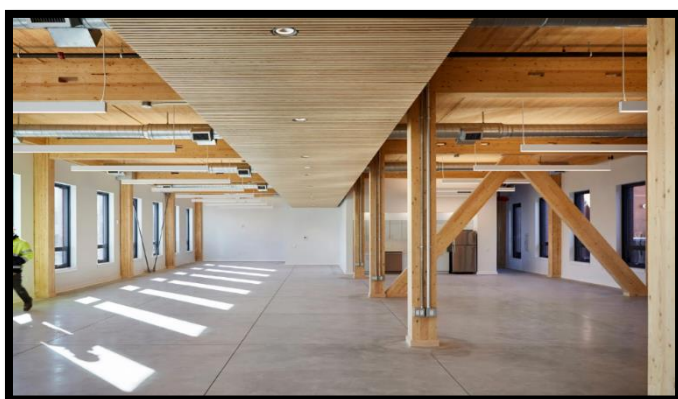
« *Paris envoie du bois* »
titrait Paris Match

Le New York Times titrait, avec l'image d'un chantier en cours à Brooklyn :

« *Log Cabins? No, These wooden Buildings are High-Rises* »
« *Cabanes en rondins ? Non, ces bâtiments en bois sont des tours* »

Sans compter le Matin qui a suivi l'évolution du plus grand immeuble en bois du Monde en Norvège ainsi que le Japon qui veut sa tour en bois la plus haute du Monde, 350 mètres et 70 étages.

J'en suis certain : grâce à notre dynamisme, au changement de nos modèles économiques et à la bonne collaboration entre nos entreprises, les journaux du Monde entier relateront bientôt les magnifiques projets en bois réalisés chez nous, en Valais.



Conclusion

Je ne saurais conclure mon rapport annuel sans remercier sincèrement ceux qui ont permis à l'Association de mener à bien toutes ses activités l'an dernier :

- ✘ **M. Martial Solioz**, vice-président et président du groupement des menuisiers-ébénistes,
- ✘ **M. Jérémie Fusay**, président du groupement des charpentiers,
- ✘ **M. Jean-Daniel Besse**, président du groupement des vitriers,
- ✘ **M. Marc Joris**, président de la section de Martigny-Entremont,
- ✘ **M. Edouard Chambovey**, président de la section de Monthey-St-Maurice,
- ✘ **M. Jean-René Roh**, représentant du groupement des charpentiers.

Ainsi que tous les Membres qui ont œuvré de près ou de loin, à mes côtés, au bon fonctionnement de notre Association durant l'année écoulée.

Je ne peux terminer ce chapitre sans adresser également des remerciements :

Au **Bureau des Métiers** par son directeur **M. Gabriel Décaillet** et tous ses collaborateurs, dont le savoir-faire et le dévouement nous permettent d'assumer notre mandat.

Une mention particulière à deux d'entre eux :

Notre secrétaire patronal **M. Lucien Christe**,

Ainsi que **Mlle Rachel Dousse**, notre collaboratrice AVEMEC.

Mesdames et Messieurs, avec ces remerciements, mon rapport 2018 est ainsi achevé. Je vous exprime ma gratitude sincère pour l'attention portée à mon message et le soutien accordé.


Que prospèrent, dans la cohésion et l'amitié notre Association, nos entreprises et que la santé vous accompagne encore longtemps.

Merci à VOUS

Pour vous servir...

Maxime Métrailler

Président AVEMEC





Rapport d'activité du Directeur du Bureau des Métiers *Gabriel Décaillet*

Mitage politique ! comment faire mieux...

Chaque fois c'est pareil, dès qu'il s'agit d'aménagement du territoire, le peuple suisse est appelé à se prononcer au tout début de l'année. Ce fut le cas de la votation sur la LAT, de l'initiative WEBER qui a abouti à limiter le nombre de résidences secondaire à 20% par commune et maintenant c'est au tour de l'initiative contre le mitage du territoire.

En soi, cette systématique pourrait paraître anodine s'il n'y avait pas eu l'expérience, mauvaise pour nos milieux, de la Lex Weber ! A croire que la chancellerie le fait exprès pour raccourcir le temps de campagne à disposition!

Bref, vous l'avez compris, devoir réussir à convaincre les citoyens suisses de rejeter des initiatives populaires extrémistes à coups de slogans n'est pas très porteur sur le long terme.

Les opposants stigmatisent les défenseurs de l'évolution d'un droit du sol respectueux de l'évolution démographique et économique en les traitant de bétonneurs ! De leur côté, ceux qui sont déjà confrontés à la sévérité de l'application d'une loi sur l'aménagement du territoire très restrictive n'ont d'autre choix que de répliquer que celle-ci est déjà extrêmement restrictive et rend ce genre d'initiative inutile et inefficace.

Or, de tout temps, le droit du sol a été et restera un sujet compliqué!

La question n'est finalement pas tellement celle de savoir si l'on va gagner ou perdre cette fois-ci que celle de se mettre en ordre de bataille.

Dans un monde qui change vite et où la façon de se comporter en politique tient de plus en plus souvent du slogan populiste, il est utile que les points de vue défendus par les associations patronales soient bien lus et compris de nos adhérents. Qu'attendent-ils vraiment ?

Sans jeter un regard sur le passé, riche d'expériences dont il faut tirer les leçons, le futur proche nous réserve en 2019 les échéances importantes suivantes :

Le 19 mai prochain les Suisses auront à se prononcer sur :

- La loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)

- L'arrêté fédéral du 28 septembre 2018 sur les armes (développement de l'acquis de Schengen)

Les objets de votations populaires des 20 octobre et 24 novembre prochain ne sont pas encore connus à ce jour. On s'imagine pourtant d'ores et déjà que les votations du mois d'octobre seront, de fait, remplacées par les élections fédérales.

Nous aurons bien sûr l'occasion de revenir sur ces éléments de façon plus précise...

Lorsqu'on observe la vie politique attentivement, l'ensemble des sujets qui occupent les discussions entre partenaires de l'économie et le monde patronal n'arrivent pas tous en votation populaire. Il faut toutefois bien l'admettre, nombre de partis ou organisations les plus diverses ont pris le pli d'utiliser les droits populaires prévus par la Constitution pour obtenir satisfaction sur des sujets intéressant une minorité de concernés. N'avons-nous pas tous récemment été appelés à voter sur le maintien ou la suppression des cornes des vaches ?

Confronté à cette situation, le monde patronal de la construction a conduit depuis plusieurs années une réflexion sur la bonne façon d'appréhender ce phénomène et a pris l'option d'une réorganisation coordonnée. L'idée est de faire en sorte que le monde économique valaisan se rallie à une organisation faïtière unique et que celle-ci conduise les campagnes de votation de façon coordonnée avec l'appui des branches professionnelles concernées.

Cette ambition vient de devenir un projet concret avec la rencontre des trois associations faïtières de l'économie valaisanne que sont la CVCI- Chambre du Commerce et de l'Industrie du Valais, l'Union Valaisanne des Arts et Métiers (UVAM) et Constructionvalais. Ces trois organismes ont décidé, le 4 février, en présence des membres de leurs comités respectifs réunis pour l'occasion, de lancer un projet de réorganisation des organisations faïtières.

Paris ne s'est pas construit en un seul jour et il faudra encore un peu de patience pour récolter les fruits d'une telle réalisation. Pourtant, il faut bien l'admettre, c'est véritablement la première fois que l'on sent au sein des trois organismes faïtiers valaisans cette volonté d'avancer ensemble dans la même direction.

Alors, osons répondre à certains pessimistes comme le faisait déjà Voltaire : « *Ceux qui ne croient pas en l'impossible sont priés de ne pas déranger ceux qui sont en train de le faire !* »

...Et sur le plan économique ?

Selon le KOF, institut de recherche bâlois bien connu, la tendance à la baisse pour l'économie suisse amorcée en fin d'année dernière s'est confirmée en janvier, à en croire le baromètre de l'institut. Les perspectives conjoncturelles de la Suisse demeurent modérées en ce début de 2019, pointent les experts.

Il règne donc en ce début d'année, comme l'an passé d'ailleurs, un climat d'optimisme prudent ! Les conditions cadres actuelles laissent augurer d'une année 2019 avec une croissance molle. On a de plus en plus l'impression que l'on danse sur un fil qui pourrait rompre à chaque instant...

Les taux d'intérêt se trouvent aujourd'hui encore à des niveaux historiquement bas en Suisse. La réserve fédérale des USA vient de repousser une hausse modeste des taux d'intérêt argumentant que rien ne presse...

Certainement qu'un des éléments les plus inquiétants tient dans le nombre de risques géopolitiques qui risquent de se matérialiser un de ces jours prochains... Que penser par exemple de l'évolution du conflit économique Chine – USA et de son influence sur le reste du commerce mondial ? Jusqu'où des phénomènes, somme toute locaux, auront-ils une incidence sur la conjoncture comme le shut down aux USA, le Brexit en Grande Bretagne et les gilets jaunes en France.

Dans ce contexte, on voit mal le franc suisse faiblir encore, et son impact sur le fonctionnement de nos entreprises devrait être positif.

Beaucoup plus près de nous, l'activité de plaine continue de (trop !) bien fonctionner mais le nombre élevé de logements vacants inquiète. Les institutionnels, pour la plupart externes au canton, cherchent toujours en Valais, sorte d'Eldorado, des possibilités de placements qu'ils ne trouvent plus chez eux ni sur des rendements obligataires. Ce jeu est pervers et pourrait bien se retourner assez vite au détriment du parc immobilier en Valais.

Comme de coutume, on peut observer le verre à moitié vide ou celui à moitié plein. Il y a dans toute situation des opportunités d'affaires. A chacun de savoir les trouver.

L'exemple de la campagne MakeHeatSimple lancée par SuisseEnergie en est une. L'idée à l'origine de ce projet pilote lancé en Valais est tout simplement géniale. Il s'agit en fait d'équiper les systèmes de chauffage de commande à distance.

Nombre de résidences secondaires ponctuellement occupées sont chauffées à plus de 15 degrés durant toute la saison d'hiver. Un gaspillage auquel SuisseEnergie espère mettre un terme.

Aujourd'hui, moins de 2% de toutes les résidences secondaires en Suisse sont équipées d'un système de commande à distance, malgré le fait que toutes les conditions préalables à l'utilisation de telles solutions techniques soient remplies.

Selon une étude de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), quelque 2'200 gigawattheures (GWH) pourraient être ainsi économisés chaque année en Suisse. Soit environ 3% de la consommation d'énergie finale annuelle des ménages suisses et 608'000 tonnes d'émission de CO².

Les associations patronales (*AVIE- Association valaisanne des installateurs électriciens – tecbat et suissetec OW pour ce qui touche à la technique et à l'enveloppe des bâtiments*) sont reconnues comme partenaires à part entière de cet important projet pilote de la Confédération et du Canton qui s'inscrit dans le cadre de la politique énergétique 2050 de la Suisse aux côtés des Communes et des distributeurs d'énergie.

De son côté le Programme Bâtiments de la Confédération qui encourage toujours la rénovation est reconduit en 2019, doté de nouveaux moyens financiers et relayé par les Cantons. Vos

entreprises ont bien sûr une carte à jouer dans ce domaine. Qui mieux que des professionnels bien formés sont à même de conseiller et d'accompagner leurs clients de plus en plus sensibles au développement durable et à l'amélioration du patrimoine bâti ?

Il y a dans ces deux seuls exemples un courant de fond qui se dessine vers un développement plus durable et plus écologique. Il s'agit de l'identifier et de l'accompagner au mieux des intérêts économiques de chacun. Le Conseil d'administration est parfaitement au clair de ce qu'il se passe et est présent sur tous ces fronts.

Pour réussir dans cette entreprise complexe, il est nécessaire que chaque chef d'entreprise s'informe, fasse passer le message auprès de ses collaborateurs et participe aux formations dans ce domaine, formations qu'organise régulièrement le Bureau des Métiers.

2019 : le Bureau des Métiers reste un centre patronal à votre écoute

Le tournus des présidences au sein des associations patronales qui composent le Conseil d'administration du Bureau des Métiers se poursuit en 2019. Ainsi, de nouvelles forces avec un nouveau président d'association des métiers de la plâtrerie - peinture et de la construction métallique viennent compléter l'équipe.

Ce renouveau amène de nouvelles idées, apporte un discours qui demande des réponses factuelles et ne craint pas de remettre en cause certains fonctionnements. Les séances sont riches d'échanges et les problèmes des associations y sont abordés avec beaucoup de pragmatisme. De nouvelles orientations déjà initiées il y a maintenant près de deux ans commencent à porter leurs fruits.

Dr' Jope – Un veston collé à des valeurs

Dans un axe plus orienté sur la communication, le projet Dr'Jope, veston emblématique du savoir-faire des artisans valaisans a été lancé avec succès en fin d'année 2018. Vous l'avez tous vu : ce veston incarne des valeurs et porte haut les couleurs de ceux, parfois délaissés, qui ont cette intelligence de la main.

Cette campagne n'est pas terminée et une relance est prévue en 2019 de façon à marquer dans le public cette empreinte de l'artisan qui mérite la reconnaissance de son savoir-faire.

Côté plus opérationnel, l'entreprise Bureau des Métiers continue également de se développer.

Une nouvelle prestation : la protection juridique

Au printemps dernier, l'inauguration d'une succursale à Viège a mobilisé passablement d'énergie. En 2019, c'est un nouveau produit qui est sur le point d'être lancé.

Il s'agit ici de la mise en place d'une véritable couverture juridique complète pour nos entreprises. Celles-ci pouvaient déjà s'appuyer sur des compétences internes de notre Bureau depuis des années. Il s'agit maintenant d'aller un pas plus loin en offrant une protection juridique à l'étendue incomparable moyennant l'adhésion à un contrat global négocié pour vous par le Bureau des Métiers. L'expérience conduite depuis maintenant deux ans par l'association des métiers du bois s'est avérée concluante et il est judicieux d'aller encore plus loin en en faisant profiter les autres professions aussi. Les négociations sont en cours pour obtenir des tarifs avantageux pour les membres des associations patronales.

E-business - un succès grandissant !

La simplification administrative dans les tâches quotidiennes que nos clients doivent accomplir jour après jour est toujours une de nos priorités. Dans ce domaine, il est aujourd'hui indispensable de s'appuyer aussi sur des outils informatiques. Ayant vu venir cette tendance depuis longtemps, c'est avec résolution que le Bureau des Métiers a pris le virage de ce renouveau informatique 4.0 depuis plusieurs années. D'importants investissements financiers et des ressources humaines considérables ont été nécessaires, mais le résultat est là ! Et quel résultat !

Lancé au mois de novembre 2017, soit il y a à peine plus d'une année, le nouveau portail du Bureau des Métiers, que l'on nomme E-business, compte déjà plus de 900 entreprises adhérentes, soit un peu plus de 50% des entreprises potentielles. Ce portail, répond à un haut degré d'exigences en termes de sécurité et d'efficacité. Cette année encore plusieurs développements devraient être mis à disposition des utilisateurs comme l'annonce des absences justifiées et des vacances ou la possibilité d'annonce des salaires par fichiers PUCS. Tous ces éléments apporteront encore plus de confort dans le traitement de la gestion du personnel de nos affiliés.

Permettez-moi d'insister sur le fait que le futur appartient à ce genre de solutions ! Le Bureau des Métiers est ici un peu en avance sur certains de ses concurrents, mais ce n'est pas important pour cela. C'est important parce que cette solution simplifie vraiment la vie de ceux qui l'utilisent, alors n'hésitez plus et inscrivez-vous sur le portail E-business du Bureau des Métiers. Vous y accédez directement depuis notre site internet.

Le service de formation du Bureau des Métiers – une expertise reconnue

Le domaine de la formation continue au Bureau des Métiers a réussi avec succès sa qualification EduQua en 2018. Ce service étant certifié, nous osons prétendre qu'il répond à un haut degré de qualité lorsqu'il s'agit de la mise en place et du suivi de formations professionnelles diverses.

C'est aussi pour moi l'occasion de rappeler que pas une année ne se passe sans que la formation innove dans un domaine ou un autre. Rien qu'en 2018, je peux par exemple citer la mise en œuvre des journées portes ouvertes qui se sont déroulées à Martigny pour la 1^{ère} fois, sur le modèle de ce qui avait été lancé à Sion. Ce fut une belle réussite qui a permis aux parents et aux jeunes de la région de voir concrètement ce qu'il se passait dans une entreprise.

De même, un travail conséquent a été effectué pour aligner la législation cantonale et les processus de subventionnement suite à l'introduction de la nouvelle loi sur la formation continue.

Cette année, une nouvelle initiative est d'ores et déjà prévue avec la mise sur pied de rencontres « speed jobbing »... Sur le modèle des speed dating connus outre-Atlantique, il s'agit d'une sorte de bourse d'apprentissage ou aux stages. Nous verrons bien si une telle initiative rencontre le succès dans notre canton. Il en demeure pas moins que tout doit être essayé pour freiner l'érosion du nombre d'apprentis que connaissent nos professions aujourd'hui.

CCT – des négociations terminées, enfin presque...

Les électriciens valaisans ont terminé leurs négociations salariales en début novembre 2018 au terme d'une seule séance, les gens de la technique du bâtiment auront dû attendre jusqu'au début du mois de janvier 2019, comme les paysagistes.

Sur le plan romand, les négociations qui concernent les métiers valaisans du bois et de la peinture suivent un autre calendrier et se sont achevées à la fin de l'été.

Seul le secteur de la construction métallique ne parvient pas à trouver le chemin d'une solution avec les représentants syndicaux. Il faut dire que dans ce secteur la concurrence intercantonale est très vive et que la question du travail du samedi empoisonne les discussions depuis des années.

Ces discussions sont toujours ardues et la redistribution de la production de richesse créée chaque année par les entreprises s'avère toujours plus délicate tant il est vrai que la difficulté de vendre un travail pour un prix équitable devient chaque année plus ardue.

Marchés publics – Retour vers le futur

S'il est bien un thème dont on est sûr qu'il figure de façon récurrente au menu des discours d'associations, c'est bien celui des marchés publics. Ce sujet est très difficile, car il suit une logique européenne qui se décline ensuite au niveau national avec une loi en pleine refonte à Berne et une adaptation du concordat au niveau intercantonal.

Pour faire simple, disons que du projet initialement proposé par la commission du Conseil national, parfaitement inadapté au milieu de la construction, de nombreuses corrections ont pu être apportées au prix d'un lobbying intensif.

Des questions comme le principe de la double enveloppe, le lieu d'exécution plutôt que celui de provenance ou l'offre la plus avantageuse plutôt que la plus basse ont pu être mise en exergue et sont désormais prévus dans le nouveau projet. Mais il faut rester vigilant car les carottes ne sont pas encore cuites et la loi n'est pas encore tout à fait au bout de son processus législatif.

C'est aussi l'occasion pour moi de souligner l'important travail réalisé par ConstructionValais dans ce domaine. L'organisme faîtier de la construction en Valais qui regroupe outre le Bureau des Métiers, l'AVE et les mandataires de la construction fonctionne à haut régime et mérite qu'on salue son engagement.

Rendez-vous le 4 octobre prochain à la Journée du Bureau des Métiers

Je m'aperçois que le temps passe vite, et c'est bien normal, lorsque l'on aborde de tels sujets... Il faut savoir aussi laisser du temps pour les échanges informels et la convivialité. J'arrête donc ici mes explications, non sans vous donner rendez-vous au plus tard le 4 octobre prochain à Martigny pour la journée du Bureau des Métiers.

Cette journée qui s'inscrit dans le cadre de la Foire du Valais, toujours le 2^{ème} vendredi, est la vôtre. C'est ce jour-là que nombre de nos partenaires (*représentants des services de l'Etat*,

des banques, des assurances et de la politique) sont présents. Comme ils se trouvent dans un cadre sérieux mais détendu leur abord en est facilité et ils sont à notre écoute, votre écoute.

Le succès grandissant de notre manifestation y est vraisemblablement aussi pour quelque chose. En plus 2019 correspond à une année d'élections fédérales, alors à bon entendeur...

Un mot de conclusion !

Christine Lagarde, directrice du FMI - Fonds monétaire international a dit un jour :

« Tous les rouages, petits, moyens ou grands, sont déterminants. »

Ne pensez donc jamais que votre action ou votre participation à la vie de votre association est inutile et que les autres décident bien et intelligemment à votre place. L'ensemble se nourrit de votre avis et de votre engagement.

Le goût du risque et la créativité qui poussent les entrepreneurs vers de nouveaux défis sont des qualités fréquentes chez les patrons que vous êtes. Cette année sera sûrement marquée par une foule de nouvelles décisions que vous prendrez pour forger l'avenir de votre entreprise. Garder la tête froide, se fier à son intuition et savoir décider juste fait qu'un patron est souvent seul face à ses choix.

Dans ce contexte, il est bon de pouvoir compter sur des partenaires fiables. Le Bureau des Métiers depuis toujours a comme mission première de vous accompagner sur ce chemin de la création de valeur.

Je vous remercie toutes et tous de votre confiance sans cesse renouvelée, de votre soutien tout au long de l'année et formule des vœux de réussite pour vos entreprises en 2019.

Pour vous servir...

Gabriel Décaillet

Directeur du Bureau des Métiers



Un grand **MERCI** à nos *Sponsors* !

AIRNACE SA	Jean-Maurice Vérolet SA
Alter et Deslarzes S.A.	KOCH Group AG Bern
aR Fixations Sàrl	LEITZ GMBH
Ateliers de Chandoline SA	Luginbuehl Cie SA
BC Outils Machines SA	Matériaux PLUS SA
Bernard Bourquin SA	OPO Oeschger AG
BSH Hausgeräte AG	PILL SA
Buser Matériaux S.A.	Rabotage et commerce de bois du Rhône S.A.
Collano AG	Rhône – Color SA
Debrunner Acifer SA Valais	Sägerei Trachsel AG
Déléroz Transport SA	Saint-Gobain Isover SA
Flachglas Thun AG	Samuel Rossier Transports SA
Fournier et Cie	SIEGENIA-AUBI AG
Garage Sédunois SA	Thomas Mabillard – Allianz Suisse
GYSO SA	Valbois SA Conthey
HIAG c/o KURATLE & JAECKER	Zanella Holz AG
Isotosi SA	

Coordonnées **AVEMEC**

Secrétaire patronal

Lucien Christe

lucien.christe@bureaudesmetiers.ch
027 327 51 41

Collaboratrice

Rachel Dousse

rachel.dousse@bureaudesmetiers.ch
027 327 51 18

c/o Bureau des Métiers
rue de la Dixence 20
1950 Sion

Tél. : 027 327 51 11 **Fax :** 027 327 51 80

